

CHIFFRES

INFOS GÉNÉRALES

CPME FRANCE



Présidée par un dirigeant de PME, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises est **l'organisation patronale dédiée exclusivement aux TPE-PME françaises**, tous secteurs confondus : industrie, commerce, services, artisanat.

Parce que **99.9% des entreprises françaises sont des TPE-PME***, ce sont les véritables piliers de l'économie et de l'emploi en France. **La CPME défend leurs intérêts.**

Partenaire social, elle représente les petites et moyennes entreprises et fait entendre leur voix tant dans les négociations paritaires qu'après des pouvoirs publics, en France et à l'international.

La CPME rassemble **243 000 entreprises employant 4 millions de salariés à travers l'Hexagone**. Forte d'un réseau de 200 fédérations et syndicats de métiers ainsi que 117 unions territoriales, elle est implantée dans tous les départements et régions, y compris de l'Outre-mer.

CPME MEUSE



La CPME Meuse est **l'union territoriale** connaissant parfaitement le tissu local pour défendre les intérêts des PME du département et de la région.



Philippe TOURNOIS
Président

CPME 55

26 Avenue du Général de Gaulle
55100 VERDIN

Tél. 03 29 86 73 76 - contact@cpme55.fr



CPME 55

MEUSE

Notre valeur ajoutée
C'est l'Homme

Ne pas jeter sur la voie publique - Impression CEGE Belleville 03 29 83 49 49 - IPNS



Acteur du dialogue social

6 RAISONS D'ADHÉRER

ÊTRE INFORMÉ

Disposer des informations économiques, juridiques... les plus pertinentes grâce à l'important travail de veille effectué par la CPME. Des informations triées, sélectionnées, traitées, commentées et partagées pour gagner un maximum de temps en allant directement à l'essentiel.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Bénéficier d'accompagnement et d'assistance rapprochée pour : les structures territoriales (accompagnements, mise en relation, le conseil, l'assistance...), les organismes émanant de la CPME (AGEFICE, OPCO-EP) et les partenaires comme BPI et la GSC.



SE FAIRE ENTENDRE

Faire entendre la voix des PME dans les médias nationaux et locaux - Presse écrite, radio, télé, internet - et placer les PME au cœur de l'actualité en organisant des événements forts comme : « Impact PME », la journée des PME et TPE, organisée en juin tous les ans par la CPME.



ÊTRE REPRÉSENTÉ

Développer la représentation des PME face à tous les décideurs, avec la présence de représentants de la CPME dans les négociations interprofessionnelles, aux séances de concertation avec le Gouvernements, le Parlement, les partenaires sociaux..., aux Conseil Économique et Social, CCI, Tribunaux de Commerce, Conseil des Prud'hommes, à Bruxelles.



SE RETROUVER...

entre chefs d'entreprise pour : briser l'isolement, s'informer, se former, conforter ses expériences avec ses homologues, participer à des débats sur les grands enjeux, s'informer sur les «outils existants» pour une meilleure gestion du quotidien.



PROMOUVOIR SES VALEURS

Partager ses valeurs et la culture de l'entreprise. Redonner de la valorisation au travail en encourageant la création d'emplois. Redonner du souffle à l'initiative à travers la force d'entreprendre et d'innover.



SERVICES ET PARTENAIRES



L'association **GSC** (Garantie Sociale des Chefs d'entreprises) agit face au risque de perte d'emploi.



OPCO-EP est le premier organisme paritaire collecteur agréé (OPCO), interprofessionnel national. Il est collecteur des fonds de formation professionnelle continue et permet de financer la formation des salariés.



ACTION LOGEMENT est devenu le premier intervenant du logement social.



AGEFICE a pour vocation de financer la formation professionnelle des chefs d'entreprises non-salariés.

*L'esprit
d'entreprendre* ”

RÉSEAU

Afin d'activer et de faire fonctionner son réseau aussi souvent que possible, la CPME organise régulièrement des soirées cartes de visite et des déjeuners thématiques.

REPRÉSENTATION

La CPME représente les dirigeants d'entreprises PME-PMI dans la plupart des organismes économiques, sociaux et paritaires. La représentativité officielle de la CPME lui permet de siéger dans plus de 50 organismes et d'assurer ainsi sa présence par de très nombreux mandats dans le département: Conseils des Prud'hommes, Tribunaux de Commerce, Conseil Économique et Social, Chambres de Commerce et d'Industrie, Formation Professionnelle, IPR (anc. ASSEDIC), Impôts, Sécurité Sociale, ARD, Travailleurs Handicapés, URSSAF, Médecine du Travail, Consommation et Concurrence, Transition ARACT...).